Merville

.infos

Magazine Municipal N°49 - juillet 2015

Plan écoles

Ville de Merville

Zoom sur

Tout le monde peut sauver une vie !

Parce que chaque minute compte, sensibiliser la population à la localisation et l'utilisation des défibrillateurs est primordial. Depuis le décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs, chaque individu peut intervenir pour augmenter les chances de survie d'une victime en arrêt cardiaque. Quelques explications et une simple démonstration suffisent pour apprendre sa mise en œuvre.

Le défibrillateur est composé d'électrodes à placer sur le thorax du patient et d'un ordinateur qui analyse le rythme cardiaque. L'ordinateur détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime. Si tel est le cas, le défibrillateur donnera les instructions vocales pour choquer le patient en toute sécurité. L'utilisateur ne peut administrer un choc sans que le défibrillateur ne l'autorise.

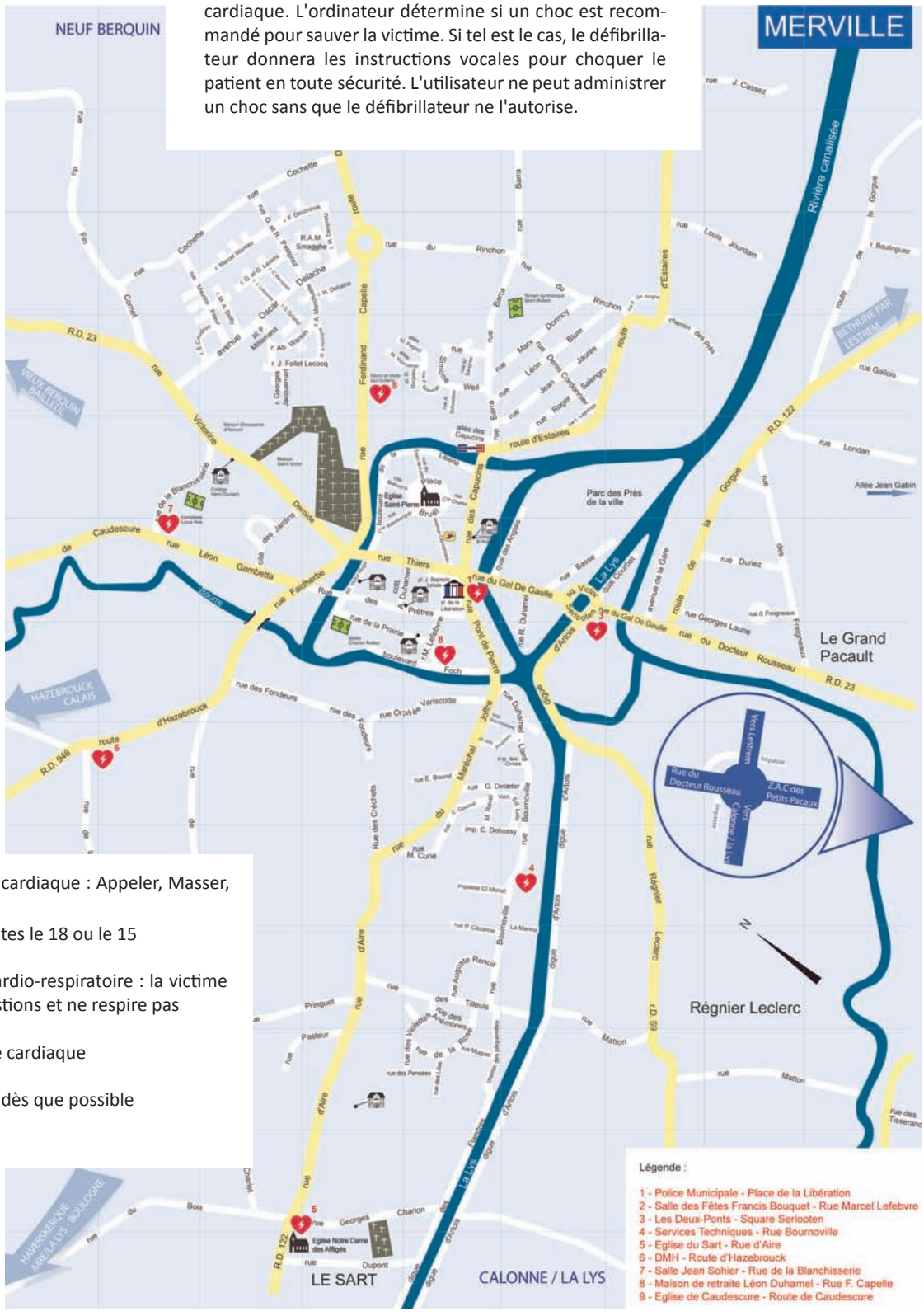
NEUF BERQUIN
MERVILLE
Rivière canalisée
Le Grand Pacault
Régnier Leclerc
LE SART
CALONNE / LA LYS
Légende :
1 - Police Municipale - Place de la Libération
2 - Salle des Fêtes Francis Bouquet - Rue Marcel Lefebvre
3 - Les Deux-Ponts - Square Serlooten
4 - Services Techniques - Rue Bournoville
5 - Eglise du Sart - Rue d'Aire
6 - DMH - Route d'Hazebrouck
7 - Salle Jean Sohier - Rue de la Blanchisserie
8 - Maison de retraite Léon Duhamel - Rue F. Capelle
9 - Eglise de Caudescure - Route de Caudescure

Comment agir en cas d'arrêt cardiaque : Appeler, Masser, Défibriller

1. Appeler les secours : faites le 18 ou le 15
2. Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire : la victime ne répond pas aux questions et ne respire pas
3. Commencer le massage cardiaque
4. Utiliser le défibrillateur dès que possible

Sommaire
Juillet 2015

2 ▸ Zoom sur
3 ▸ Edito / Coup de Projecteur
4 ▸ Actualités
6 ▸ Portrait
7 ▸ Patrimoine / Mémoire
8 ▸ Economie
10 ▸ Finances
11 ▸ Tourisme
12 ▸ Intercommunalité
13 ▸ Dossier
16 ▸ Photo reportage
18 ▸ Culture
19 ▸ Emploi
20 ▸ Santé / Tribune
21 ▸ Travaux
22 ▸ Sports
23 ▸ Cadre de vie
24 ▸ En images
27 ▸ Etat-civil

Édition ▸ Ville de Merville
Directeur de publication ▸ Joël Duyck
Directeur de rédaction ▸ Philippe Kujawa
Conception et rédaction ▸ Service communication de la ville
Photographies ▸ Service communication de la ville
Impression ▸ Nord'imprim
N°49 juillet 2015 ▸ ISSN : 0999-8357

Edito

Dans le dernier numéro du Merville Infos en mars, j'évoquais la situation financière préoccupante de la commune et ses conséquences sur les investissements et les projets futurs avec un impact non négligeable sur l'activité économique, donc l'emploi.
Dans l'attente de retrouver des marges de manœuvre financières, il nous faut mettre en place de nouvelles organisations qui nous permettront, le moment venu du retour à l'investissement, d'être encore plus efficaces et avoir des retombées plus importantes.
Depuis le début de l'année, nous avons engagé plusieurs actions. Tous les acteurs, qui nous accompagnent dans la recherche d'un emploi, sont maintenant rassemblés au service local de l'emploi. La Maison du tourisme travaille au projet de développement touristique de notre territoire intercommunal. Nous poursuivons la réflexion sur la restructuration des écoles. Des actions sont menées au quotidien envers la population : rénovation de l'habitat, pôle santé, cadre de vie, développement du sport, regroupement associations caritatives, etc…
Notre objectif : être au plus près de nos concitoyens afin de passer ce cap du mieux possible.
A l'aube de cette période estivale, nous vous souhaitons de passer un agréable été.
Sentiments dévoués,

Coup de projecteur

Tournage éclair !

"La meilleure boulangerie de France", émission culinaire diffusée sur M6, est venue prendre ses quartiers à Merville, le temps de quelques heures, pour mettre à l'honneur le Fournil des 2 Ponts. En attendant la diffusion (prévue en août), retour sur les coulisses du tournage...

Mardi 21 avril, Valérie, Cédric Cerouter et leur équipe ont accueilli dans leur boulangerie les équipes de tournage de la célèbre émission "La meilleure boulangerie de France". Parés sur leur 31, ils ont dignement représenté la région en proposant un pain aux lingots du Nord et une Ch'ti brioche. "*Ils m'ont donné quelques conseils. C'était très sympathique* ", livre Cédric. Le boulanger, habitué à relever des défis, a retroussé ses manches pour répondre au challenge proposé par les jurés : réaliser une folar (pain de Pâques au Portugal, confectionné à base d'eau, de sel, d'œuf et de farine de blé. La forme, le contenu et la confection varient du salé au sucré).
La finale régionale s'est déroulée quelques jours plus tard à Caudry. Alors Le fournil des 2 Ponts sera-t'il la meilleure boulangerie du Nord ? Réponse dans quelques mois !

Photo de gauche : Cédric Cerouter entouré de Gontran Cherrier et Bruno Cormerais, jurés de l'émission
Photo de droite : Quelques Mervillois se sont prêtés au jeu de l'interview

Actualités

L'habitant au cœur de son projet de rénovation !

Le CCAS, en partenariat avec la CAF, le groupe IDEES, l'Atelier, l'Espace Info Energie, la société MGB (entreprise d'éco-rénovation) et Unis Cité, lance un projet d'auto-réhabilitation accompagnée. Ensemble, ils proposent, à des propriétaires aux revenus modestes, une aide administrative, financière et technique pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.

L'augmentation du coût des factures énergétiques et la répercussion qu'elle engendre sur les ménages à faibles revenus, ont incité le CCAS à répondre à l'appel à projet initié par la CAF. Visant à lutter contre le mal logement et la précarité énergétique, ce dispositif concerne les propriétaires occupants avec enfants, bénéficiant de prestations sociales et aux revenus modestes.
Suite à un diagnostic énergétique réalisé avec l'aide de l'Espace Info Energie et l'Atelier, le CCAS peut apporter son soutien dans le montage de dossier administratif et financier. Les travaux concernent principalement l'isolation de l'habitation (toiture, murs, menuiseries). Chaque dossier est étudié au cas par cas pour réduire la participation financière des familles.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au CCAS au 03.28.50.35.60

Bien vous chauffer, tout en réduisant vos factures ? Oui, c'est possible !

BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?
HABITER MIEUX
une "aide travaux" pour un logement économe et écologique

Le programme “Habiter mieux”, lancé par l'Etat, a pour objectif d'aider les ménages à améliorer leur qualité de vie. Il propose une aide financière et un accompagnement personnalisé pour des travaux de rénovation thermique. Le CCAS, partenaire de l'opération, reçoit les familles pour évoquer les problèmes liés à l'énergie. Une étude sur l'état du logement, réalisée par l'Espace Info Energie, permet d'élaborer le projet des travaux et de monter le dossier de financement. (Dispositif sous conditions liées au logement, aux ressources et aux travaux à entreprendre.)
En savoir + : www.habitermieux.fr

Baignade interdite

Rappel :
La baignade est interdite dans tous les cours et plans d’eau de la commune. Elle est particulièrement dangereuse aux Deux Ponts, à la passerelle et à la décharge de la lys.

1er Cap Santé Flandre Lys

Dans le cadre des actions de prévention santé engagées par la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL), un forum sur la santé aura lieu le mercredi 30 septembre Salle Pierre Sizaire à Merville . Au programme : expositions, jeux, animations et conférences, ateliers autour des thématiques de santé (nutrition, bien-être, environnement santé). Parce que la santé est importante à tous les âges de la vie, l’événement s'adresse à l'ensemble de la population.

Nouveau : un moment d'apaisement pour les aidants familiaux

Vous accompagnez un proche âgé de plus de 60 ans en perte d'autonomie, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée ? Vous n'êtes pas seuls ! Plus de 4 millions de français s'occupent quotidiennement d’une personne fragilisée, parfois même sans aucune aide professionnelle. La Maison des Aidants de la Flandre Intérieure peut vous épauler :
- soutien, écoute et conseil sur la maladie
- information et orientation vers des relais professionnels
- proposition d'activités (gym douce, arts plastiques, réflexologie, jeux de mémoire…) qui favorisent la poursuite de la vie sociale des aidants et des personnes aidées

Une équipe composée d'une infirmière, d'une psychologue et d'une animatrice spécialisée vous reçoit chaque 3ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30 aux Recollectines (37, rue Victorine Deroïde). La première rencontre aura lieu le mercredi 19 août autour d'un goûter.
En savoir + : Maison des Aidants Flandre Intérieure
03.20.48.11.54 ou maisondesaidants@ch-armentieres.fr

Ils partent avec nous !

Chaque année, 80 000 animaux sont abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances.
Une campagne de communication a pour ambition, à l'approche de l'été, de lutter contre les abandons des chiens et des chats. L'objectif ? Donner aux maîtres les clés pour organiser les vacances de leurs compagnons en toute sérénité !
En savoir + : www.ilspartentavecnous.org

L'été aussi, restons mobilisés !

1 million, c'est le nombre de malades sauvés chaque année grâce aux dons de sang ! L'Établissement Français du Sang a besoin de tout le monde. Geste généreux et solidaire, donner son sang, c'est sauver une vie, des vies ! Il est essentiel de continuer à donner, même en période estivale. Pour cela, la prochaine collecte aura lieu le 19 juillet à la salle des fêtes Francis Bouquet.

À vos agendas !

L'agenda des fêtes du 2ème semestre 2015 est sorti !
Pour des raisons économiques, par respect de l'environnement et dans le but de promouvoir les supports dématérialisés, la distribution évolue ! Vous pouvez retirer l'agenda en mairie ou le consulter sur www.ville-merville.fr

Justice

Depuis le 15 avril, Maître Yves Deconinck, avocat au barreau de Lille s'est installé à Merville, place de la libération. Il remplace sa consœur, Maître Ingrid Lemerchin, installée rue du Général de Gaulle.

Prochainement près de chez vous

Rue Ferdinand Capelle, à 5 minutes du centre-ville , European Homes, en concertation avec la mairie, prévoit l'aménagement d'une nouvelle résidence composée de 20 terrains viabilisés. Vous serez libre de choisir votre constructeur pour réaliser votre maison sur nos parcelles de 370 m² à 700 m².

Contact pour plus d'informations et inscription sur liste privilège :
03 28 43 40 07 ou jdefenin@e-h.fr

Dévoilez votre talent !

Vous êtes musicien, clown, danseur, comédien, conteur, artiste, humoriste amateur ou confirmé… Le CCAS est à la recherche de talents qui souhaiteraient présenter leur discipline lors du spectacle solidaire du 17 octobre 2015 organisé à l'Espace Culturel Robert Hossein.
L'objectif ? Favoriser la pratique artistique qui permet la rencontre entre talents et public et qui offre souvent de bien belles surprises...
Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :
Maurine Decobert au 03.28.50.35.60
ou mdecobert@ville-merville.fr

Horaires d'été

En raison de la période estivale, le service État-civil sera ouvert le samedi de 10h à 12h du 1er juillet au 31 août et fermé le mardi matin au public jusqu'au 30 septembre. Le service Urbanisme recevra le public les mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h à compter du 29 juin et jusqu'au 22 juillet inclus.

Horaires de fermeture estivale des boulangeries

Fournil de la Place :
Du 21 juin au 12 juillet inclus
Boulangerie Carré :
Du 11 juillet au 3 août inclus
Au Fournil de Deux-Ponts :
Du 3 au 30 août inclus
À la Boulange
(grand-place et rue Jean Jaurès) :
Du 4 au 20 juillet inclus

David Maëlle, nouveau directeur des services techniques.

Alain Démaret

Portrait

Un nouveau visage aux services techniques

Après 3 années à la tête des services techniques, Alain Demaret a pris sa retraite. C'est David Maelle qui a repris le flambeau mi-mai. Rencontre avec le nouveau directeur des services techniques de la commune.

En quelques mots, présentez-vous...

"J'ai 37 ans, je suis marié et j'ai un fils de 7 ans. J'habite Aire-sur-la-Lys. Je connais très bien le territoire de Merville puisque j'y ai grandi. J'y ai effectué ma scolarité jusqu'en 3e. J'ai ensuite rejoint le Lycée d'Hazebrouck et obtenu un diplôme universitaire d'aménagement à Lille puis une maîtrise sciences et techniques à Dunkerque."

Quel a été votre parcours professionnel jusqu'à aujourd'hui ?

"J'ai commencé ma carrière comme chargé d'études pour les Voies Navigables de France (VNF). Ma mission consistait à comprendre les dynamiques d'inondations du bassin de la Lys. J'ai ensuite rejoint Symsagel, une intercommunalité basée à Saint-Venant. L'objectif était d'améliorer la gestion de l'eau sur l'ensemble du bassin de la Lys (225 communes concernées, 1 000 km de cours d'eau dont le principal est la Lys canalisée). L'idée était de concevoir des aménagements hydrauliques suite aux nombreuses crues. J'ai travaillé sur des projets tels que la Zone d'Expansion des Crues (ZEC) de Borre (réalisée par l'USAN), la rénovation du barrage des Capucins et le futur projet de rétention en forêt de Nieppe (travaux de terrassement, d'endiguement, de poses de vanne...)."

Vous êtes à la tête des services techniques depuis 1 mois et demi. Comment se passe votre quotidien ?

"Je suis ravi d'avoir rejoint la commune. C'est un territoire que je connais et que j'apprécie diriger le service qui participe à son embellissement est enthousiasmant. Je suis épaulé par une équipe de cadres très motivés et de véritables professionnels issus de nombreux métiers. Je prends progressivement possession des chantiers souhaités par les élus. Il s'agit de projets de rénovation, d'embellissement et de modernisation de l'espace public. C'est plutôt exaltant même lorsqu'il y a des complications. Avec de l'imagination, il y a toujours des solutions."

Vous encadrez le service le plus important en terme d'effectifs au sein de la commune (60 personnes). Quelle est votre vision du travail d'équipe ?

"Dans un premier temps, j'ai souhaité rencontrer chaque membre de l'équipe, découvrir leur personnalité et leurs principales missions. J'apprécie le contact humain, être à l'écoute des personnes avec lesquelles je travaille chaque jour. L'essentiel de mon temps est d'ailleurs pour le moment consacré à l'encadrement, à l'accompagnement des équipes et à la présence sur le terrain. Il est essentiel pour moi de maintenir l'esprit d'équipe que m'a "légué" Alain Démaret. C'est aussi donner l'envie : envie de travailler, envie de progresser et de faire évoluer le territoire communal... La question de la motivation et de la reconnaissance du travail des équipes me semble importante. La relation humaine est essentielle. L'entraide et le soutien également, même s'il faut garder à l'esprit les aspects de contrôle du travail et de discipline."

Patrimoine / Mémoire

Péniche le Caou : un symbole, bientôt de retour dans la cité

À quai, à un bras mort de la Lys depuis 1981, la péniche Le Caou s'en est allée vers d'autres horizons. Après études avec les Voies Navigables de France (VNF), propriétaires, les pistes envisagées pour la réhabilitation de cette péniche, construite dans la banlieue de Gand en 1948, se sont avérées vaines, les coûts étant exorbitants pour la requalifier aux normes actuelles.

Samedi 21 mars, 7h30. Guidée par les enfants de Lucien et Marie-Thérèse Hourdeaux, la péniche Le Caou a entamé son dernier voyage. Élément incontournable du patrimoine local depuis plus de 30 ans, elle rejoint un chantier naval à Béthune pour y être démontée.

Retour en arrière : Marie-Thérèse et Lucien Hourdeaux élisent domicile dans ce bateau en 1991. Pendant 25 ans, ils y passent de paisibles jours. En 2013, VNF demande au couple de quitter le navire pour des raisons de sécurité liées aux crues. Refusant de lever l'ancre, les retraités obtiennent gain de cause et sont restés à bord jusqu'au décès de Lucien en 2014. Marie-Thérèse sera relogée avec l'aide de la ville.

Des réunions de travail s'organisent afin de donner un avenir à la péniche. Il est envisagé de la requalifier en lieux d'exposition, en salle de spectacle... Mais le verdict ne tarde pas : le bateau n'est plus aux normes et nécessite d'importants travaux de restauration. 400 000 € de travaux, une somme vertigineuse que la mairie ne peut engager, même avec le soutien de la CCFL.

Joël Duyck, maire, précise : *"La péniche n'est pas perdue. Nous avons l'idée de récupérer l'avant et l'arrière du bateau pour l'exposer et garder en mémoire l'activité économique fluviale de la commune."* Des panneaux explicatifs pourront venir enrichir le passé de construction de péniche à Merville et l'histoire du bateau.
La proue et la poupe seront disposées dans la ville. Quelques idées : Les Deux-Ponts, Les Prés de la ville ou le futur projet d'aménagement, La Batellerie.

Les Amis du Vieux Merville et le Club Cinéma de Merville ont réalisé un film à l'occasion des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale. Sous forme de chapitres, le DVD retrace les événements ayant eu lieu à Merville du 7 au 10 novembre 2014 : exposition photos et matériel de guerre, remise officielle de drapeau, inauguration du panneau historique au monument aux morts des Deux-Ponts, projection du film "Merville, avant, pendant et après le conflit", extraits de la participation de l'harmonie municipale et de l'école de théâtre, réinstallation des plaques commémoratives à l'école Victor Hugo... Vous pouvez réserver votre DVD jusqu'au 1er septembre en contactant Denis Delville, denis.delville@nordnet.fr. La sortie officielle du DVD est prévue pour le week-end des journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre.

Economie

Nouveaux visages

APMC

Diplômé en électrotechnique et installation technique et thermique, Mickaël Czemper s'est récemment implanté sur Merville. Il intervient rapidement dans vos travaux de chauffage, de plomberie et d'électricité. Il propose à la fois des services de dépannage, de la vente d'électroménager mais aussi du contrat de location (son, TV, hi-fi...) Quelle que soit votre demande, Mickaël se déplace dans un large rayon pour vous faire bénéficier de son savoir-faire. Confiez-lui vos tuyaux et ils ne prendront plus l'eau !

Mickaël Czemper
Rue de l'aérodrome à l'hôtel Mervil Airport
Tél : 06 72 39 16 42
Mail : mczemper@gmail.com
Site : www.proxiconfort.fr

Belle chez soi

Être chez soi, juste pour soi !
Forte de ses 7 années d'expérience en institut à Lille, Priscilla Clement s'est lancée dans l'aventure de l'esthétique à domicile. Elle se déplace chez vous, de la Flandre à la métropole lilloise, pour réaliser des soins du visage, du corps, des épilations... Priscilla dispose du matériel professionnel et des produits soigneusement sélectionnés pour vous proposer un service de qualité accessible à tous les budgets.

Priscilla Clement
Tél : 06.13.35.30.50
Mail : priscilla.clement@outlook.fr

Les délices d'Anaïs

Sa passion, son métier ! Anaïs Guestin, passionnée de cuisine depuis son enfance, vous apporte son expertise culinaire. Elle cuisine à votre domicile ou tout autre lieu à votre convenance, selon les goûts et les budgets, avec des produits frais. Anaïs prépare tout ce qu'il faut pour réjouir les palais de vos convives pour un dîner en amoureux, un apéritif dînatoire, un repas de mariage... C'est comme si vous étiez au restaurant, mais chez vous ! Alors, salée ou sucrée, offrez-vous une cuisine de qualité !

Anaïs Guestin
Tél : 06 88 35 92 99
Uniquement sur rendez-vous
Mail : anais.guestin@gmail.com
Site : lesdelicesdanais.fr

Coif à Dom

Sabrina Baudelle, coiffeuse à domicile confirmée depuis 22 ans sur Merville et ses alentours, a décidé d'ouvrir son salon. Depuis le mois de juin, elle vous accueille tous les après-midis, avec ou sans rendez-vous, dans un agréable décor à l'ambiance vintage. Vous pouvez toujours profiter des services coiffure à domicile tous les matins. Passionnée par l'élégance et la beauté, Sabrina travaille dans le respect des cheveux en utilisant des produits haut de gamme à base d'huile d'argan et de Tamanu.

Sabrina Baudelle
101 route d'Hazebrouck
Tél : 06 82 21 29 31
Horaires d'ouverture : Fermé le lundi
Le mardi toute la journée à domicile
Du mercredi au vendredi le matin à domicile
Du mercredi au vendredi de 14h à 19h au salon
Le samedi de 8H à 17H au salon

Aurema-événements

Un nouvel élan ! Depuis le mois de septembre, Mariland est devenu Aurema-événements. Vous avez un mariage à préparer, un baptême, une communion, un anniversaire ou alors un départ en retraite ? Marie-France Terrier, accompagnée de son mari Daniel, s'occupe de tout : du choix de la tenue vestimentaire, en passant par son service traiteur, les invitations, les alliances et l'organisation de votre événement. Entourée de professionnels, Marie-France vous apporte son savoir-faire et son originalité pour que chaque évènement soit unique. Elle crée également des robes de mariée sur mesure ! Alors confiez-lui vos envies !

Marie-France et Daniel Terrier
31 Rue faidherbe
Tél : 03.28.49.67.72 / 06.71.77.74.58
Ouverture magasin: uniquement sur rendez-vous ou du mardi au samedi de 14h30 à 17h
Site : www.aurema-evenements.fr
Mail : aurema-evenements@orange.fr

Boutique Christèle

Boutique Christèle, c'est le nouveau magasin de prêt-à-porter que Christèle Rousseau a ouvert le 9 mai. Cette boutique surfe sur un créneau porteur : la mode à prix accessibles. Située place de la gare, Christèle frappe fort, à la fois sur la gamme de produits femme, enfant et grandes tailles mais aussi parce qu'elle propose un service de livraison à domicile. Elle renouvelle régulièrement sa collection de vêtements, chaussures, sacs et bijoux, de manière à encourager le turn-over. Elle propose une offre de parrainage le 4ème samedi de chaque mois. Une mode pour toutes les tailles !

Christèle Rousseau
12 place de la Gare
Tél : 06 11 88 09 13
Facebook : shoplagorgue
Horaires :
Lundi, jeudi et vendredi 10h – 12h / 14h – 18h
Mercredi 9H30 – 12H
Samedi 10h-17h non-stop
Mardi livraison

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Merville Infos N°48 au sujet des prestations proposées par Sandy's cocooning et des coordonnées de JM Auto Garage.

Un nouveau concept à Merville ! Sandy, esthéticienne, passionnée depuis l'âge de 17 ans et dotée d'une expérience professionnelle de 27 ans, vous reçoit chez elle, dans un véritable havre de paix. Elle vous prodigue les bienfaits des soins du visage et du corps ainsi que des modelages, des maquillages, des épilations etc... Sandy prend le temps d'être à votre écoute. Dans cet environnement paisible et serein, accordez-vous une pause, hors du temps, qui vous permettra de vous ressourcer et de retrouver "sérénité et bien être" pour votre corps et votre esprit.

Sandy Charlet
19 Rue du fin Cornet
Tél : 06.11.03.37.47 (Les rendez-vous se font exclusivement par téléphone)

Horaires :
du lundi au vendredi de 9h à 20h
le samedi de 9h à 18h
http://sandyscocooning.e-monsite.com

JM Auto Garage :
Port.: 06.63.55.97.69 / Fixe : 03.61.45.52.70

Du nouveau chez les commerçants !

"Mamzel Viego" lance son e-shop ! Toute la mode femme et homme dorénavant accessible en ligne avec une collection unique. www.viego.fr

"Défis ", spécialiste dans la vente d'électroménagers, devient Pro & Cie !

Des aides communales pour améliorer l'attractivité

Afin d'améliorer l'attractivité du commerce mervillois, les commerçants peuvent bénéficier de subventions pour reprendre ou améliorer leur commerce.

Enveloppe dédiée à l'aide à l'installation et à la reprise d'un commerce : 15 000€ au total pour l'année 2015. La commune subventionne 50% des dépenses plafonnées à 4000€ soit 2000€ maximum de subvention par dossier.

Enveloppe dédiée à l'aide à l'aménagement et à l'embellissement des vitrines et façades et accessibilité aux personnes handicapées (Travaux de rénovation des vitrines ou façades, mise aux normes) : 15 000€ au total pour l'année 2015. La commune subventionne 50% des dépenses plafonnées à 4 000€ soit 2 000€ maximum de subvention par dossier.

En savoir + : Stéphanie Pocholle - Service Développement économique
spocholle@ville-merville.fr
ou Tél. 03.28.48.20.22

Finances

Budget 2015 : baisser et maîtriser les dépenses de fonctionnement de la ville.

Dans un contexte difficile lié aux baisses de dotations de l'état, la commune a voté le budget 2015. L'objectif est de clôturer l'année avec un budget de fonctionnement de 13 millions d'euros, soit une baisse de 10%. 4,5 millions seront consacrés à l'investissement. La ville compte réaliser des efforts budgétaires mais n'augmentera pas les impôts locaux.

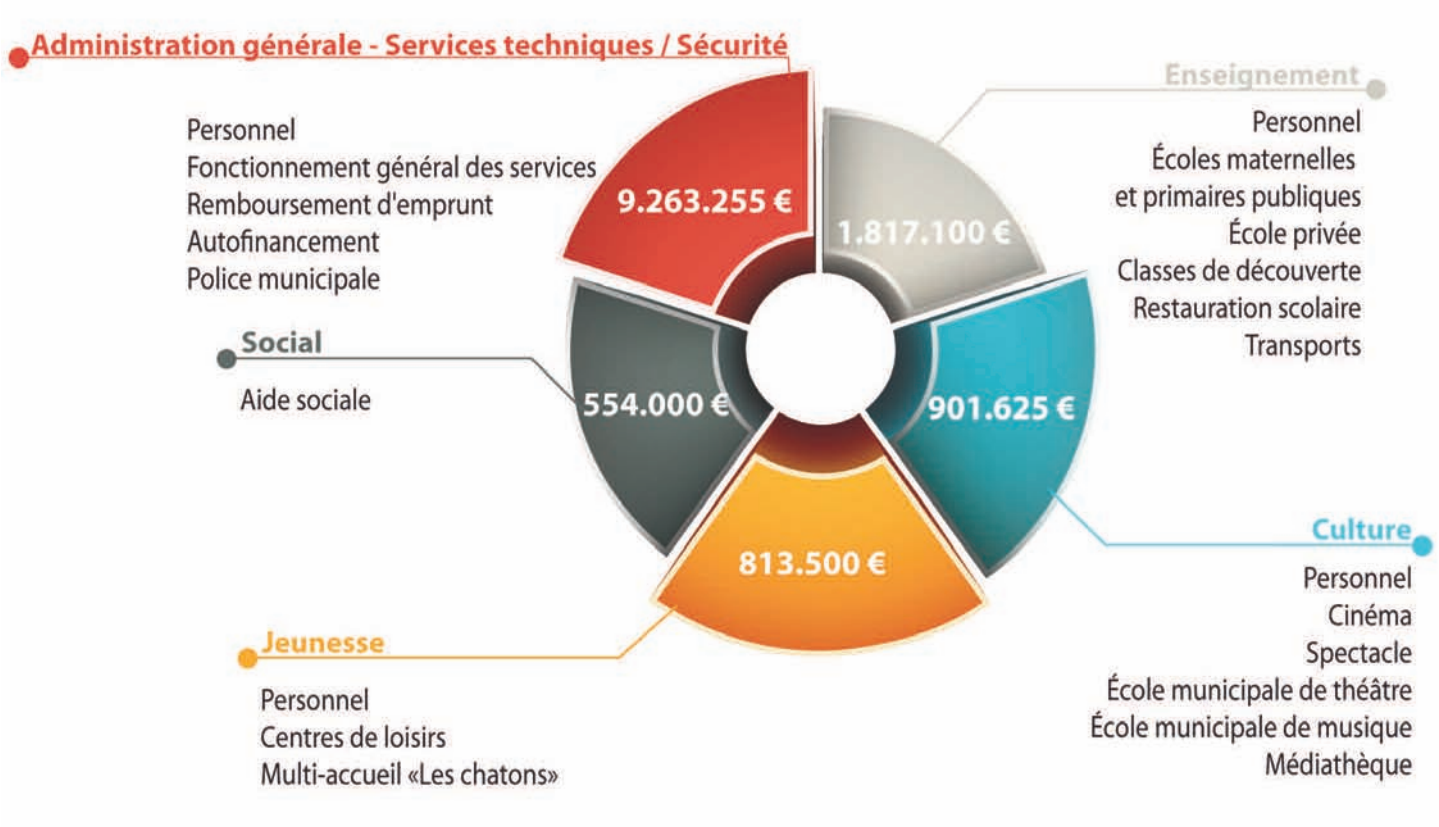

Pour l'année 2015, les travaux nécessitant les investissements les plus importants sont :

Les recettes de fonctionnement
- La commune : 13 050 980 €
- Budget annexe Espace Culturel Robert Hossein : 298 500 €
* Impôts et taxes : 9 086 100 €
* Dotations, subventions et participations : 1 831 000 €
* Remboursement sur rémunération du personnel : 373 000 €
* Recettes communales (locations, cantine...) : 243 300 €
* Reprise d'une partie de l'excédent 2014 : 1 417 483 €
* Recettes de l'Espace Culturel Robert Hossein : 298 500 €

Les recettes d'investissement
La commune : 4 555 000 €
Budget annexe Espace Culturel Robert Hossein : 298 500 €
* Solde d'exécution positif 2014 reporté : 1 338 899,19 €
* Reprise de l'excédent 2014 : 800 000 €
* Autofinancement : 1 294 980 €
* Récupération de la TVA et amortissements : 499 810,81 €
* Subventions : 621 310 €
* Recettes de l'Espace Culturel Robert Hossein : 104 800 €

À noter
Une baisse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 0,8% a été réalisée en 2014, soit une économie de 91 000 €.

Liste des investissements
Travaux de requalification de la rue Jean Jaurès
Solde des travaux de la première tranche de la restructuration de l'école Victor Hugo
Projet de la Batellerie
Travaux de couverture de l'école Bézégher (dernière tranche)

Le programme pour 2015 : baisser de 10% les dépenses de fonctionnement soit environ 1 million d'euros. "*Cet objectif ambitieux doit permettre de financer les investissements futurs, notamment les écoles mais aussi la voirie, les sports, etc... et permettre la création d'emplois*" a expliqué Joël Duyck, maire.

Tourisme

"Au Clair de la Lys" : nouveau gîte d'exception

Envie de séjourner en groupe sur le territoire Flandre Lys ? Le gîte intercommunal va faire votre bonheur ! C'est dans l'ancienne école Sainte-Jeanne d'Arc à Haverskerque qu'est né le premier gîte touristique de groupe construit et financé par la Communauté de Communes Flandre Lys. Visite guidée d'un lieu métamorphosé...

Initié en 2010, le projet de gîte entre dans le cadre du développement touristique du territoire. Les travaux ont débuté en 2014 et ont duré un peu plus d'un an. Inaugurée en mai, l'ancienne école a été relookée mais l'architecte en charge du projet a souhaité conserver l'histoire et l'esprit du lieu, notamment dans la décoration des lieux (porte-manteaux, ardoises, tableaux noirs, bureaux d'écoliers...). Le gîte a obtenu le label Gîtes de France (4 épis) pour saluer la qualité de ses prestations et son aspect convivial, le label HQE (Haute Qualité Environnementale) suite aux travaux d'extension en ossature bois, toiture végétalisée, citerne de récupération des eaux pluviales... Un label tourisme et handicap est en cours d'obtention pour les aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite .

Spacieux...
14 personnes pour une superficie de 268 m²
4 chambres de 2/4 personnes avec salles de bains privatives, 1 chambre accessible aux personnes à mobilité réduite
Un espace détente avec écran plat, wifi, babyfoot, jeux, livres...
Une cuisine équipée, une salle à manger, parking privé, connexion wifi, équipements bébé, barbecue.
À découvrir aux alentours...
La base nautique, la forêt de Nieppe, les circuits de randonnée...

Le coût :
729 744,34€
dont 9600€ de subvention du Conseil général du Nord
dont 45 000€ de subvention du Conseil régional
dont 90 000€ de subvention du Syndicat mixte

En savoir + :
Gîte Au Clair de la Lys
164, rue du 11 novembre
59660 Haverskerque
www.auclairdelalys.fr
Renseignements et réservation :
sabine.dubois@cc-flandrelys.fr - 03.28.50.14.90 / 06.40.45.18.47

Osez le grand saut !

Sauter en parachute à Merville ? C'est aujourd'hui possible grâce au premier centre de parachutisme professionnel du Nord Pas de Calais qui vient de déployer ses ailes sur le territoire.

Une expérience unique et sensationnelle
Et si vous décidiez de voir Merville autrement ? Une initiative audacieuse, portée par Sébastien Pottie et Bruno Malfait, directeurs du centre, fait déjà de nombreux adeptes: sauter en tandem avec un moniteur professionnel. Pour les amateurs de sensations fortes, une vraie aubaine et un souvenir inoubliable.

Comment ça se passe ?
Formation de 20 minutes pour présenter le saut, le matériel et le comportement en vol.
Décollage pour atteindre 4000 mètres d'altitude.
Dès que le voyant vert s'allume, le tandem saute et c'est parti pour 50 secondes de chute libre à 200km/h.
Ouverture du parachute bi-place pour un atterrissage en douceur.
Tarifs : Saut en parachute : 249€ - Option vidéo et photo en plus : 119€ - Réservations en ligne
Ouverture 10 jours par mois pendant la belle saison (de mai à octobre)

Conditions requises : certificat médical de moins de 6 mois précisant la notion "non contre-indication au parachutisme"

En savoir + : Aérodrome de Merville-Calonne (à côté de l'EPAG École de Pilotage Amaury de la Grange)
www.saut-en-parachute-merville.net
info@saut-en-parachute.net ou 06.21.23.50.45.

Que faire cet été à Merville et aux environs ?

Pas besoin de partir loin ! Sorties en nature, balades dans les airs, promenades en calèche... pour les beaux jours, il y a des activités pour tout le monde.

(Re)Découvrir Merville et ses alentours au travers de belles balades...
- Découvrez un patrimoine exceptionnel et des bâtiments magnifiques tels l'Eglise, l'Hôtel de ville, la maison diocésaine... grâce à la brochure "Merville, une île aux pieds des monts."
- Profitez des chemins de halage et du parc des Prés, véritable poumon vert de 8 hectares, tout en admirant le patrimoine mervillois grâce au circuit "Merville, au fil de l'eau".- Profitez du calme de la campagne en visitant le hameau de la Caudescure ou en passant par le village de Neuf-Berquin grâce à de jolies randonnées
(Brochures disponibles à La maison du Tourisme ou sur le site www.ville-merville.fr)

Et juste à côté...
La Base de Loisirs Eolys à Lestrem, espace de plus de 33 hectares dédié à l'aéronautique, avec des aires de jeux, des parcours avec des balises d'orientation...
La Base Nautique d'Haverskerque, activités sportives et de loisirs dans un cadre naturel exceptionnel (canoë-kayak, pédalo, stand up paddle, VTT, course d'orientation...

De nouvelles brochures pour promouvoir le tourisme local !
La Maison du Tourisme vous propose un dépliant qui recense l'ensemble des manifestations estivales proposées sur le territoire Flandre-Lys. Demandez-le !

En savoir + :
Maison du Tourisme
6, place de la Libération
03.28.43.67.96
tourisme@ville-merville.fr

Intercommunalité

Mutualisation : droit devant !

Suite aux lois de Réforme des Collectivités Territoriales (2010) et de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (2014), un schéma de mutualisation des services est à l'ordre du jour dans l'ensemble des intercommunalités. Mutualiser les moyens, qu'ils soient humains, matériels ou financiers, fait donc petit à petit son chemin. Le but ? Trouver un équilibre pour baisser les coûts et gagner en compétence.

Et concrètement sur le terrain, ça donne quoi ?

Mutualisation avec la CCFL :

- Le groupement de commandes. Acté fin 2014 et mis en place en 2015, ce dispositif permet de grouper les achats et d'augmenter la capacité de négociation avec les fournisseurs. En s'associant, les communes réalisent des économies de 10 à 15 %. Sont concernés : les contrôles périodiques obligatoires de toutes les installations publiques (électricité, gaz, combustible, extincteurs, paratonnerres, carillons...), la location de bennes, l'achat de raticide, les frais de télécommunication, la collecte et le traitement des déchets ménagers.

- Le partage de biens. La mise à disposition de matériel entre les communes et la CCFL (tables, chaises, chapiteaux, grilles et panneaux d'exposition, barrières de sécurité, broyeur...) permet de limiter les achats ou location des communes. Deux électriciens de la commune sont mis à disposition de la CCFL pour l'entretien de l'éclairage public (30 heures par an).

- Le transfert de compétences. À compter du 1er juillet 2015, la CCFL se dote d'un service ADS (Autorisations des Droits des Sols). Il sera chargé de l'ensemble de la procédure des actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification de la décision du maire. Sept des huit communes (excepté La Gorgue) ont décidé d'adhérer à ce service d'urbanisme mutualisé. Il instruira les permis de construire, de démolir, d'aménager, le certificat d'urbanisme opérationnel et la déclaration préalable de travaux. Pour les habitants, aucun changement ! Ils continueront à se présenter au service d'urbanisme de leur commune qui transmettra les dossiers au service instructeur.

Mutualisation entre collectivités :

- Le groupement de commandes. Les villes d'Estaires, Laventie, Sailly et Merville se sont associées pour l'entretien des terrains sportifs synthétiques.
- La mise à disposition de deux électriciens et d'une nacelle. Sur le même principe de ce qu'il se fait déjà avec la commune de Neuf-Berquin, une convention a été signée avec Haverskerque pour l'entretien du réseau électrique public.

Nouvelle présidence du Conseil de Développement du Pays Cœur de Flandre

Patrick Weslinck a été élu président du Conseil de Développement du Pays Cœur de Flandre en mars. Dans la perspective des nouveaux travaux lancés dès le second semestre, l'association lance un appel pour accueillir de nouveaux adhérents.

- Le Conseil de Développement du Pays Cœur de Flandre, c'est quoi ?
Une association qui a pour mission de produire des avis, d'apporter des idées, d'émettre des opinions sur l'organisation et l'aménagement du Pays Cœur de Flandre.

- Qui peut participer à cette assemblée ?
Elle est ouverte à toutes les associations, les acteurs de la vie économique et les citoyens.

- Quels sont les thèmes abordés ?
L'économie, le transport
La démocratie participative
Le développement durable, l'aménagement du territoire
L'agriculture, les circuits courts
La communication
Le social (santé, logement, travail)
La culture, le sport, la vie associative

Vous souhaitez participer aux réflexions ? Faites-vous connaître !

En savoir + :
Conseil de Développent du Pays Cœur de Flandre
41 rue du milieu
59190 Hazebrouck
Tél.:03.28.43.86.60
Mail : contact@payscoeurdeflandre.net
Site : http://conseil-developpement.payscoeur-deflandre.net

Plan Écoles : La jeunesse merveilloise au coeur des projets

Initiatives, avancées technologiques, loisirs, environnement scolaire, sécurité... les jeunes générations sont actrices de leur présent et concernées par leur avenir. Le dossier, consacré à la jeunesse, met en avant les projets innovants développés dans le cadre scolaire. Il consacre également un bilan aux rythmes scolaires et aux nouveautés prévues à la rentrée et met l'accent sur l'accueil des élèves dans des conditions optimales.

Initiatives

Ma mini-entreprise ne connaît pas la crise !

Vingt élèves de 3ème de l'option "Découverte Professionnelle" du collège Henri Dunant ont créé leur mini-entreprise. Sélectionnés sur leurs motivations, ils ont intégré le dispositif, créé par l'association "Entreprendre Pour Apprendre" pour 1 an. Succès garanti !

Exploiter les heures "vides" des plannings des élèves pour développer des projets par le biais d'options ? C'est ce qu'a développé, pour la 2ème année consécutive, le collège Henri Dunant. L'option "Découverte Professionnelle" permet aux collégiens d'appréhender le monde de l'entreprise d'une façon très concrète : créer leur société.

Pour commencer, il a fallu trouver une idée prometteuse et construire le projet. Le parrain de la mini-entreprise, Olivier Naveaux, responsable communication chez STA (Société de Transmissions Automatiques), n'a pas hésité une seconde à répondre à l'invitation des professeurs de technologie et d'histoire, Alain Dewaele et Olivier Waymel qui encadrent la classe.

Chaque semaine, pendant 3 heures, les élèves ont donc fait "tourner leur boîte" ! Après avoir signé les statuts, élu un directeur, établi une charte de bonne conduite, ouvert un compte et constitué les pôles de l'entreprise (communication, administratif, design, fabrication, finances), les élèves se sont mis au travail. Dans une démarche écologique, ils ont eu l'idée de recycler les nombreuses chutes de plastique liées aux cours de technologie et de les transformer en porte-clés, horloges et porte-crayons. Victimes de leur succès, ils ont été obligés de commander la matière ! Baptisée "Manu-Découpe-Grave", leur mini-entreprise est un véritable succès. Les élèves sont unanimes : cette expérience leur a permis de prendre conscience de l'importance du travail en équipe. Un respect mutuel s'est naturellement instauré au sein du groupe ainsi qu'une envie de bien faire pour la bonne marche de l'entreprise.

Au delà de l'aspect pédagogique, c'est aussi une façon d'envisager son orientation. Dans le cadre de la semaine de l'Industrie, début avril, Olivier Naveaux a invité les élèves à découvrir le fonctionnement de l'entreprise pour laquelle il travaille.

Le concours régional des mini-entreprises a eu lieu mercredi 27 juin au Grand Palais à Lille. Plus de 140 dossiers ont été présentés. Les élèves du collège Henri Dunant ont défendu leur projet et obtenu la 4ème place !

L'option Découverte Professionnelle sera reconduite l'an prochain. Les futurs élèves de 3ème sont d'ores et déjà partants pour l'aventure !

Ce qu'en pense Guy Beulque, directeur du collège Henri Dunant

"Par le biais de la mini-entreprise, les élèves sont acteurs. Ils développent leur autonomie et les encouragements de l'équipe enseignante valorisent leur travail. L' évolution du comportement est aussi significative. L'objectif lié à la mise en place de la mini-entreprise est largement atteint"

L'an dernier, deux élèves ont décroché un contrat d'apprentissage suite au professionnalisme acquis dans le cadre de leur participation à la mini-entreprise (contrat de couvreur et dans la restauration).

Éducation aux médias : l'école Victor Hugo primée !

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de l'école Victor Hugo ont obtenu une récompense au concours Mediatiks : le prix spécial environnement pour l'intérêt de leurs articles en faveur de l'environnement et de sa protection. La participation à ce concours académique, ayant pour but de faire connaître les publications médiatiques des élèves, est un moyen supplémentaire de développer le projet scolaire mis en place et axé sur la communication orale et écrite. Comment mettre en valeur les initiatives et les projets de l'école et ainsi valoriser le travail et l'investissement des élèves et des enseignants ? Le journal "Victor et Hugo chez les Caous" !

À raison de trois numéros par an, la gazette propose une rétrospective des événements scolaires. Les articles sont conjointement rédigés par les élèves et les enseignants. L'impression est en partie financée par les actions réalisées en cours d'année. Un exemplaire est distribué gratuitement aux parents d'élèves. Une version numérique est disponible sur le site de l'école : http://netia59a.ac-lille.fr/victor-hugo-merville/ .

Quelques chiffres:
Le N°1 a vu le jour en décembre 2012.
En 2014, l'école a obtenu le 2ème prix journal papier.
15 classes, du CP au CM2, sont concernées par le projet.

" Le St Robert Circus"
Une cinquantaine de collégiens a offert aux élèves du centre scolaire une représentation de cirque le jeudi 4 juin sous l'impulsion d'Hervé Wicke, professeur d'EPS du collège.

Sécurité routière : les bons réflexes !

Les élèves de CE2 et CM2 des écoles Victor Hugo et Bézégher ont suivi, au printemps, une formation à la sécurité routière. Encadrée par la police municipale, cette opération, baptisée Junicode, a pour but de sensibiliser les enfants aux risques liés aux déplacements en milieu urbain. Durant une matinée, les élèves ont ainsi appris à se déplacer sur un parcours à pied ou en vélo, à emprunter le passage piéton, à utiliser les trottoirs, à respecter la signalisation et les priorités.

Rythmes scolaires

Rythmes scolaires : déjà un an !

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les écoliers ont vu leur quotidien transformé, cette année. Au programme : sports, activités manuelles, jeux d'animation, etc... Une multitude d'activités qui ont contribué à développer la curiosité et le plaisir d'apprendre des élèves.

Le bilan

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place à la rentrée de septembre 2014 dans les écoles publiques de la commune, ont rencontré un vif succès. Sous forme d'inscription, les élèves ont pu apprécier les activités thématiques proposées par les différents animateurs. Les TAP sont des temps ludiques. Les actions menées sont complémentaires de celles des équipes enseignantes. Des intervenants de la commune ont été mis à disposition pour initier les élèves aux arts plastiques mais aussi aux sports collectifs. Le personnel de la médiathèque a proposé des animations lecture et jeux de société, depuis l'ouverture de la ludothèque. Une dizaine d'animateurs a été recrutée de manière ponctuelle, en soutien à une réorganisation interne des animateurs des temps du midi.

Les nouveautés à prévoir à la rentrée

- Le mode de réservation des activités périscolaires évolue ! Exit les papiers ! Dès la rentrée prochaine, les démarches liées au temps périscolaire se feront par Internet, via le Portail famille, accessible à partir du site internet de la ville. Le portail famille permettra aux familles de gérer et suivre l'ensemble des activités périscolaires de leurs enfants : inscriptions, réservations... Mode d'emploi et explications utiles seront proposés aux parents sous la forme d'un guide d'utilisation. Une manière plus simple et plus rapide à privilégier !

- La tarification des repas des écoliers sera modifiée dès septembre. Le tarif est défini en fonction du niveau scolaire de l'enfant et non plus en fonction de l'avis d'imposition. Le tarif sera de 2,90€ pour les maternelles et de 3,75€ pour les primaires.

La participation par école :

Marie-Louise Bogart : sur 59 élèves, 44 élèves en moyenne
Louis Bézégher : sur 240 élèves, 140 élèves en moyenne (participation plus forte en maternelle qu'en primaire)
Louis Pergaud : sur 174 élèves, 70 élèves en moyenne par période scolaire
Victor Hugo : sur 340 élèves, 160 élèves en moyenne par période scolaire

Le montant de la participation de l'état :

fonds d'amorçage 50€ par élève pour l'année scolaire 2014-2015

Des travaux de restructuration des écoles

Un avenir en béton

Toutes les écoles communales nécessitent d'importants travaux de remise en état. L'idée est d'équiper la commune d'écoles exemplaires afin de pouvoir accueillir les enfants dans des conditions optimales. L'évolution démographique de Merville est également un facteur à prendre en compte dans d'éventuels travaux de restructuration. Des programmes d'aménagement se profilent pour pouvoir accueillir cette population.

Outre les travaux annuels d'entretien des bâtiments scolaires, la ville de Merville engage une réflexion globale liée aux travaux des quatre écoles primaires. Un groupe constitué, pour l'instant, d'élus et de techniciens communaux, élargi dès la rentrée par les directeurs des établissements scolaires et des représentants de l'Éducation Nationale, travaille sur une étude de chaque établissement scolaire.

Dans le cadre de la baisse des coûts de fonctionnement et de la rationalisation des équipements, la réflexion est menée sur la création d'un centre scolaire qui pourrait regrouper un nombre conséquent d'élèves tout en intégrant le devenir de l'école Marie-Louise Bogart, l'augmentation de la population liée aux Jardins de Flandre et du futur lotissement de la Batellerie. *"Ce projet d'extension, chiffré à 3,2 millions d'euros, fait partie de la phase 2 et dépendra des moyens financiers de la commune."* a expliqué Joël Duyck, maire.

En chiffres HT :

1 900 000€
c'est le coût total des travaux de la phase 1 de l'école Victor Hugo (devis respectés)

dont **150 000€** de maîtrise d'ouvrage
La phase 2 est en cours de chiffrage

Info dernière minute : Une étude a été lancée sur la circulation pour repenser la sécurité aux abords des écoles.

État des lieux des équipements scolaires
D'importants travaux de réfection de la toiture, d'aménagement et d'équipement des classes sont à prévoir.
École Bézégher
Mise en sécurité, réfection du réseau électrique, rejointement extérieur sont nécessaires. La commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public a émis un avis défavorable le 26 mai dernier.
École Marie-Louise Bogart
École Louis Pergaud
Des travaux de rénovation et de mise aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite sont à envisager dans les trois ans.
École Victor Hugo
Ce qu'il reste à faire :
Abattre le bâtiment entre la nouvelle et l'ancienne école Victor Hugo pour créer une extension avec des classes supplémentaires, aménagement de la voirie, rénovation de "l'annexe Louis Pergaud" (situé à Victor Hugo).
Les toitures : elles n'ont pas été réalisées dans la phase 1.
Ce qui a été fait :
Rénovation et rejointement des façades rue des Prêtres et rue Thiers, travaux intérieurs de restructuration, salles de classes rénovées, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ascenseur, construction d'un bâtiment à 4 étages boulevard Victor Hugo attenant à la structure de la rue des Prêtres (lien avec le futur projet d'extension)

Photo reportage

Un entraînement avec ...

Hélène Sonneville, 14 ans, sourire scotché aux lèvres, judokate confirmée. En avril dernier, Hélène combattait aux championnats de France. Nous sommes allés à la rencontre de cette jeune sportive réservée, fuyant l'objectif de l'appareil photo... Petit gabarit mais costaud !

Le judo, un héritage familial !
"Son grand père, son oncle, et moi-même avons pratiqué le judo dans l'ancien dojo. C'est presque naturellement qu'Hélène s'est initiée à cette pratique. Elle a remporté sa première coupe dès ses débuts. » nous confie sa maman. Présents à chaque compétition, les parents et frères d'Hélène (Matthias 11 ans et Florent 8 ans) sont ses premiers supporters: *"Je suis très fière de ma fille. Tout le travail qu'elle a fourni porte ses fruits. La pratique du judo lui a permis de développer sa confiance en elle, elle a plus d'assurance aujourd'hui*".

Un club sportif à l'esprit solidaire.
Entraîneur passionné et passionnant, Frédéric Quille, a créé un véritable lien avec Hélène. À ses côtés depuis 8 ans, il la soutient et la suit dans tous ses déplacements. Sincérité dans les mots, fierté dans le regard qu'il porte à sa jeune élève. Frédéric nous parle du judo, une discipline accessible à tous, qui véhicule huit valeurs de vie applicables au quotidien : l'honneur, l'amitié, le courage, le contrôle de soi, la modestie, la politesse, la sincérité et le respect. *"La valeur qui correspond le plus à Hélène, c'est la modestie. Quand elle rentre avec des médailles, elle les cache !",* nous raconte le coach.

Championnats de France, une grande première.
Aujourd'hui ceinture marron, Hélène s'est qualifiée pour participer aux championnats de France en avril. Elle a suivi une préparation physique et un entraînement intense. À quelques points de la ceinture noire, elle a réalisé une très belle compétition face à des adversaires de haut niveau. Malgré la défaite et une déception évidente, Hélène sait rebondir : *"Je prendrai ma revanche l'année prochaine !"*. Tout est dit !

Un entraînement avec ... Hélène Sonneville, 14 ans.

Hélène Sonneville n'est pas novice. Elle pratique le judo à Merville depuis l'âge de 6 ans. Très assidue, elle ne rate jamais un cours !

Son principal entraîneur, Frédéric Quille, dit d'elle :
"La grande force d'Hélène, c'est sa capacité à écouter et à appliquer. C'est elle qui fait tout !"

Une préparation méticuleuse. Hélène pratique le judo à raison de 6 heures d'entraînement par semaine. Chaque compétition nécessite des exercices supplémentaires de préparation dispensés après les cours.

Une relation forte entre l'élève et son coach. *"Sur le tatami, un simple regard et Hélène sait ce qu'elle a à faire. On se comprend."* Frédéric Quille

Collectionneuse de titres. Hélène possède déjà un palmarès digne des plus grands : championne régionale et interrégionale en 2014, 1ère aux ½ finales des championnats de France à Calais en avril 2015. Son prochain objectif ? Décrocher une médaille aux championnats de France

En pleine concentration. Déterminée.
La recette *d'un bon combat ? "Ne pas s'énerver, ne pas penser que c'est déjà gagné, se concentrer"* Hélène Sonneville

Culture

La musique pour tous !

L'école municipale de musique forme les élèves au solfège et à la pratique des instruments à vent (bois et cuivre) et à percussion. Patrick Bertin, à la tête de l'école depuis le 1er septembre, nous livre quelques informations clés pour les futurs musiciens.

Qui peut fréquenter l'école ?
Toutes celles et ceux qui aspirent à trouver un épanouissement dans la pratique de la musique, quel que soit leur niveau de départ.
À partir de quel âge ?
La classe d'éveil musical commence dès l'âge de 5 ans.
Quel est le coût ?
Les cours sont gratuits. Les instruments sont prêtés Une participation de 20€ est demandée pour l'achat des méthodes.
Où et quand ont lieu les cours ?
Les cours se déroulent pendant la période scolaire (hors vacances). Ils ont lieu à la salle Paul Toffart, rue Gambetta.
Les inscriptions à l'école de musique seront le mercredi 9 septembre de 17h à 20h, salle Paul Toffart. Les professeurs seront présents pour répondre à vos questions. Les jours et heures des cours seront communiqués à cette occasion.

La formation musicale

L'éveil musical (à partir de 5 ans) invite à une découverte sonore grâce à des activités d'écoute mais aussi par le chant. Au cours de l'année, les enfants découvriront de nombreux instruments en les regardant, touchant et jouant.
Dès 7 ans, l'enfant, sachant lire et écrire, peut prétendre apprendre la musique et suivre les cours de solfège et théorie.
Des cours pour adultes sont également dispensés.
Chaque année, les élèves passent un examen de solfège/théorie et d'instruments. La décision du passage au niveau supérieur est prise à l'issue des épreuves orales, écrites et instrumentales (dans le cas d'un élève jouant d'un instrument).
Les manifestations

Quelques chiffres :
En 2014, l'école de musique comptait 75 élèves et 6 groupes de solfège, pour 95 élèves et 10 groupes cette année.
Une nouvelle classe de solfège en groupe adulte a été ouverte.
Plus d'heures de cours et de créneaux horaires sont proposés en fonction des disponibilités de chacun.

Fête de Noël, remise de diplômes et interventions musicales ont lieu chaque année pour mettre en valeur le travail des élèves de l'école de musique.

L'Orchestre de l'école de musique et L'Harmonie
Après un apprentissage par la classe d'instruments, l'élève peut rejoindre les rangs de l'Orchestre de l'école de musique. Un examen supplémentaire est nécessaire pour intégrer l'Harmonie.

Passe ton permis web !

Le Cyber-centre propose aux jeunes âgés de 11 à 13 ans de passer leur permis web. Sous forme d'une série de questions à choix multiples, les jeunes internautes sont confrontés à des situations variées pouvant représenter un risque potentiel. Ce quizz rappelle également les codes de bonne conduite à adopter quand ils "surfent sur la toile". La séance, gratuite, dure 1 heure. Les inscriptions auront lieu au Cyber-centre entre le 15 et 30 septembre.

En savoir + :
Christophe Sapelier
Château Arnould (rez-de-chaussée / porte5)43, rue du Général de Gaulle
Tél. : 03.28.42.85.91

Le cinéma/théâtre fête ses 20 ans !

Soirée spéciale d'ouverture de saison
Vendredi 25 septembre à 20h
Patrik Cottet Moine
humour visuel
Finaliste : "La France a un incroyable talent" 2015

Vous serez témoin, cette fois-ci, du quotidien singulier d'un individu comme tout le monde mais ne ressemblant à personne. Il provoque le rire par ses contradictions, ses maladresse folles en chimères.

Sans artifice, Patrik, manipule et sculpte avec réalisme l'espace en bruitant sans en avoir l'air. Apparaissent ainsi au regard et à l'imaginaire du public, décors ou personnages pourtant invisibles mais bien là pour vous faire rêver et surtout rire.

La fête se poursuit pendant une semaine en octobre !

L'agriculture à Merville

Après la parution de son livre "La Lys et ses environs" en 2013, Daniel Granval poursuit dans sa lignée avec "L'agriculture à Merville", son dernier ouvrage de 108 pages, publié par le Club cinéma. Pourquoi l'agriculture ? Cette idée lui a été suggérée par un restaurateur de la ville. Pour développer son projet, il a organisé plusieurs rencontres avec des agriculteurs mervillois qui se sont replongés dans leurs souvenirs et leurs anecdotes. Deux vols en ULM lui ont permis de tirer de magnifiques prises de vue qui illustrent le livre. L'agriculture à Merville n'a plus de secret pour Daniel, et bientôt plus pour vous ! L'ouvrage est disponible dans les boulangeries mervilloises au prix de 23 euros.

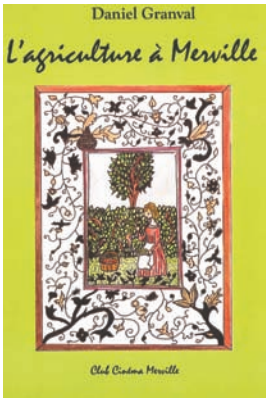

Emploi

CIRFA : recrutement en hausse !

Sur décision du chef de l'État liée aux événements tragiques de début d'année, l'armée de terre lance une campagne massive de recrutement sur le territoire national dans les domaines suivants : combat, mécanique, électrotechnique, cuisine, conducteur... 14 000 militaires, officiers, sous-officiers et militaires du rang, seront recrutés en 2015.
Depuis le 1er Mars, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), assure une permanence au Service Local de l'Emploi chaque jeudi de 14h à 17h. Le Major Vanhille reçoit, renseigne et répond à vos questions.

En savoir + : Service Local de l'Emploi
Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
10, avenue Clemenceau - Tél.:03.28.48.20.22

Le Bus de l'Emploi à Merville

Chaque semaine, le Bus de l'Emploi se déplace dans une région de France. Le concept ? Se rapprocher des personnes en recherche d'emploi. *"Le bus fonctionne comme une agence mobile"*, explique Céline Klimaszewski, responsable de l'agence Triangle Interim de Béthune. Sous forme d'entretien individuel, chaque demandeur d'emploi, de Merville et des environs, a été reçu par la responsable et son assistante. Ensemble, ils ont "décortiqué" le CV, ciblé le secteur de la recherche d'emploi. Les postes à pourvoir étaient majoritairement à dominante industrielle : soudure, tuyauterie, chaudronnerie... en mission intérimaire. *"Le Bus de l'Emploi permet d'établir un premier contact pour obtenir les informations principales sur le profil du candidat. Nous pouvons ensuite l'orienter sur des pistes d'emploi, le mettre en relation avec des entreprises ciblées."* continue Céline Klimaszewski. Après inscription des données du candidat dans leur base de données, l'agence effectue un suivi et peut être amenée à le recontacter en fonction de la demande.

Ce qu'ils en ont pensé

Marjory RENAUDIN

"J'ai entendu parler du Bus de l'emploi sur Facebook. Je me suis dit : j'y vais ! Je suis en recherche d'emploi depuis décembre dans le secteur tertiaire. L'entretien m'a permis de présenter mon parcours professionnel à la responsable de l'agence. Si ça peut déboucher sur un contrat, c'est très bien ! Le concept est intéressant. C'est une bonne idée."

Thibault DE MARTELAERE

"Je suis en recherche d'emploi depuis 3 mois dans le BTP. C'est un article de presse qui m'a fait découvrir le Bus de l'emploi. C'est simple et rapide. Je n'ai pas eu de piste d'emploi dans l'immédiat mais l'enregistrement de mon CV dans les bases de données de l'agence me permettra d'être recontacté si besoin".

Nouvelles permanences au Service Local de l'Emploi

La Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans et les aide à préparer leur avenir professionnel, choisir une formation, acquérir de l'autonomie dans le but de les orienter vers l'emploi.

Les permanences ont lieu chaque semaine :
Lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.
Mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous.
Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.
Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

En savoir + :
Service Local de l'Emploi
Mission Locale
8, avenue Clemenceau
Tél.: 03.28.48.93.05

La Chambre des métiers et de l'artisanat assure désormais une permanence chaque jeudi de 8h30 à 12h au Service Local de l'Emploi. Martine Dewaele se tient à la disposition des jeunes, de moins de 26 ans, en recherche d'un contrat d'apprentissage.

En savoir + :
Service Local de l'Emploi
8, avenue Clemenceau
Martine Dewaele
Tél.: 06.26.03.17.67
Mail : martine.dewaele@artisanat-nordpasdecalais.fr
(Pas de permanence les 6, 13 et 20 août)

Le PLIE Flandre Lys (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) tient ses permanences au service local de l'emploi depuis le 1er juin. Jonathan Questier accompagne vers un emploi durable les personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an, les travailleurs handicapés, RSA socle, de + de 26 ans.

Les permanences ont lieu le lundi, mardi, mercredi et vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

En savoir + :
Service Local de l'Emploi
8, avenue Clemenceau
Tél.: 03.28.48.93.05

Santé / Tribune

Vague de chaleur et canicule : ce qu'il faut savoir !

Le soleil, tant attendu en période estivale, peut se révéler être un danger pour la santé. En cas de fortes chaleurs, des précautions sont nécessaires afin d'éviter la déshydratation, le coup de chaleur ou le malaise. Quelques conseils utiles, à emmener dans ses bagages, pour passer un bel été ensoleillé !

Adultes/Enfants
Par forte chaleur, le corps transpire beaucoup. Pour ne pas vous déshydrater, buvez régulièrement tout au long de la journée et restez le moins possible exposés à la chaleur. Évitez les sorties aux heures les plus chaudes. Portez chapeau et vêtements légers.

Personnes âgées
Passé un certain âge, le corps est plus sensible à la chaleur. Pour éviter un coup de chaleur, mouillez votre peau plusieurs fois dans la journée. Passez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. Mangez normalement et buvez environ 1,5 l d'eau par jour.

Travailleurs
Si vous êtes particulièrement exposés à la chaleur dans votre métier, soyez vigilants. Buvez de l'eau abondamment tout au long de la journée et protégez votre peau du soleil.

Automobilistes
Sur la route, pensez à boire de l'eau régulièrement tout au long de votre voyage. Évitez de vous exposer au soleil et faites des pauses dans des lieux frais ou climatisés. Ne laissez pas vos enfants sans surveillance dans la voiture.

Mais aussi...
Pensez à prendre des nouvelles des personnes isolées, fragiles dans votre entourage.
Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez le 15.

Du 8 juin au 31 août, un N° d'information Canicule Info Service : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Source d'informations : Ministère de la Santé et de l'INPES (Institut National de Prévention et de d'Éducation pour la Santé)

Bon à savoir :
La Ville de Merville participe à cette action de prévention et peut vous apporter son aide durant cette période. Pour vous faire connaître ou inscrire un de vos proches, vous pouvez vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale au 03.28.50.35.60

Que deviennent nos services publics locaux ?

Depuis mars 2014, à l'aide d'un audit financier partial et tronqué, la municipalité tente de faire croire qu'elle ne peut rien faire à cause de nos investissements jugés trop importants.

Elle les conteste sans dire néanmoins ce qu'il ne fallait pas réaliser !

Le vote du budget 2015 l'a bien montré. Non seulement la municipalité stoppe les investissements, sources d'emplois et de développement local, mais en plus, **elle réduit de façon inquiétante les services publics locaux.**

Que vont devenir les activités de l'association Sac au Dos (ateliers, centres de loisirs...) avec une réduction de 40.000 € de subventions ? Que va devenir le Poste Prévention Jeunesse qui permettait d'organiser des chantiers éducatifs pour les jeunes ? Que devient le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui a permis la mise en œuvre d'actions importantes, comme la vidéo-protection dont la municipalité fait aujourd'hui la promotion ? Que devient le service public local de l'emploi ? Que deviennent les services de l'office de tourisme ? Que devient le Point Environnement Conseil ? Que devient le contrat local de santé ? Que devient le projet éducatif local au regard du projet de fermeture de l'école Marie-Louise Bogart du hameau de la Caudescure ?

Il faut bien évidemment réduire autant que possible nos dépenses de fonctionnement. Pourquoi par exemple une partie du coût de notre service Urbanisme n'a t-elle pas été prise en charge par la Communauté de Communes Flandre Lys, comme c'est le cas pour Estaires ?

Il faut aussi rechercher toutes les recettes possibles. Pourquoi par exemple la municipalité n'a effectué aucune demande de subventions à la CAF pour la ludothèque ?

«On n'entend plus parler de Merville, on ne voit plus bouger notre commune», peut-on entendre ces derniers temps. Un exemple symbolique : N'est-il pas regrettable d'avoir laissé partir la péniche "Le Caou" sans résister ?

AGIR ensemble pour Merville

Retrouvez-nous sur le site :
http://www.agirensemblepourmerville.fr

Merville, le 2 juin 2015

Nouvel éclat pour la rue Jean Jaurès !

Un projet d'effacement et d'enfouissement de tous les réseaux électriques et téléphoniques a été entrepris rue Jean Jaurès. La volonté était de refaire la rue à neuf suite aux travaux d'assainissement. Il n'y aura donc plus de poteau électrique dans la rue. L'enfouissement est achevé. L'aménagement de la rue (pistes cyclables et haie décorative) et la pose de l'enrobé devraient avoir lieu prochainement. La 1ère partie sera terminée pour la ducasse de la cité Bouillez. Les arbres ont été replantés autour des terrains de pétanque. Les travaux de la seconde partie de la rue prendront fin courant octobre.

Le coût

141 000€ HT : travaux sur le réseau électrique financés à hauteur de 80% par le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF) avec le soutien de ERDF. Reste à charge pour la commune 20%.
72 000€ HT : travaux de génie civil sur les réseaux d'éclairage public et télécom financés à 100 % par la commune.

Dans la commune...

C'est terminé !

Rue Léon Blum
Après les rues Roger Salengro et Jean Jaurès, la rue Léon Blum est désormais en conformité avec l'assainissement. Les travaux se sont achevés début mai et avaient pour objectif d'améliorer la collecte des eaux usées par la mise en place d'un réseau étanche. L'enrobé vient d'être posé. Le quartier de la cité Bouillez est dorénavant entièrement réhabilité.

Rue Régnier Leclerc
Après les travaux d'assainissement, les trottoirs de la fin de la rue Régnier Leclerc sont achevés. Coût des travaux :15 000 €

Focus sur les lampadaires
25 lampadaires LED seront installés dans la rue diffusant un éclairage naturel, optimisé pour la voirie. Chaque luminaire permet une économie de 50 watts par rapport aux précédents, soit une réduction de la consommation d'énergie et du coût.
Un lampadaire a une durée de vie de 95.000 heures soit environ 20 ans.
Le mobilier d'éclairage public (25 lanternes + câblage) a coûté 62 000€ HT, financés à 100% par la commune.

221

c'est le nombre de passages piétons recensés fin mai à Merville.

Sports

Deux champions en visite à Merville

En début d'année, deux grands noms des sports de combat ont foulé le tatami mervillois : Christophe Dafreville et Matthieu Bataille. Sous la forme d'atelier de 2 heures, chaque sportif a, tout naturellement, pris le temps de partager sa passion et son professionnalisme auprès de "sportifs en herbe" en admiration.

Christophe Dafreville

Né en 1980
A débuté le judo dès l'âge de 5 ans
Champion Mixes Martial Arts (MMA)
A arrêté sa carrière prématurément suite à une blessure
Aujourd'hui : professeur de judo et de MMA

Matthieu Bataille

Né en 1978
A débuté à l'âge de 6 ans au Club d'Etaples sur mer
16 années de judo à haut niveau
Champion du monde de judo
A arrêté sa carrière en 2013 pour se consacrer à sa famille et à de nouveaux projets
Aujourd'hui : enseigne et participe à des stages pour faire découvrir le judo

Ouverts aux jeunes comme aux moins jeunes, les stages proposés par le club ont fait la joie des licenciés. Christophe Dafreville a transmis l'art de son sport avec passion, respect et humour.
Après l'échauffement, Matthieu Bataille a, quant à lui, entamé la partie technique en montrant aux stagiaires différentes prises. Une chose est sûre, la bonne humeur était au rendez-vous. *"Ce n'est pas la récréation ! Mais suer, tout en se faisant plaisir !"* a confié le champion. Après l'effort, le réconfort ! Matthieu Bataille s'est volontiers prêté au jeu des photos et dédicaces. Un moment de partage convivial et en toute simplicité.

Des cours de Self défense sont organisés 1 fois par mois le dimanche matin de 10h à 12h au Dojo José Jacquemart (les dates sont fixées à la fin des cours – Salle Pierre Sizaire quand le dojo est occupé).
Les cours, gratuits, sont dispensés par Cédric Mille et Gaëtan Marie. Les coachs enseignent les gestes de self défense, de judo et jujitsu, de boxe et de MMA par une approche technique et pédagogique. Une seule condition pour y participer : avoir une assurance responsabilité civile.
En savoir + : Cédric Mille 03.28.42.89.88 ou 06.27.18.37.11

Point de vue de l'élu

"Depuis plus d'un an maintenant, la municipalité porte une grande attention au sport, qui constitue un vecteur essentiel d'éducation et de cohésion sociale. Près de 1200 licenciés pratiquent une activité physique et sportive régulière aux seins des clubs défendant les couleurs de la ville. En 2014, la commune a enregistré des titres régionaux et nationaux dans plusieurs disciplines. Nous sommes également fiers d'avoir accueilli des pointures sportives. Nos champions mervillois feront encore parler d'eux en 2015 avec, nous l'espérons, un titre mondial à la clef pour Naël Plé aux championnats du monde de pêche en Serbie en août prochain. Merville, une ville où le sport a toute sa place." Franckie Verwaerde, Maire-adjoint aux sports.

Nouveau !

Une association de Badminton Loisirs va voir le jour dès la rentrée de Septembre. Les matchs se disputeront salle Pierre Sizaire. Pour obtenir des renseignements sur les modalités de fonctionnement, vous pouvez contacter M.Donze au 07.81.41.08.79.

Cadre de vie

À chaque saison, sa floraison !

Les “mains vertes” de la commune portent leur attention à valoriser et accroître la qualité du cadre de vie des habitants. Fleurissement, taille des arbres et arbustes, variété des couleurs, propreté et aménagement sont au cœur des actions menées par la brigade pour que les Mervillois redécouvrent leur ville sous un nouveau jour.

Afin d'améliorer toujours plus le cadre de vie des habitants, les jardiniers de la commune se forment aux nouvelles techniques de fleurissement, de tailles des arbustes, à la connaissance des plantes et à la maîtrise de l’art d’associer les plantes. Selon le lieu à fleurir et les saisons, la brigade s'attache à donner du sens aux compositions florales. Un effort soutenu a été mis en place pour restructurer l'aménagement et le fleurissement de la commune. Un suivi continuel est nécessaire pour entretenir et assurer la propreté des espaces verts. Un rendu multicolore associant espèces et parfums divers ...

Panel de plusieurs types d’aménagement floraux possibles aux entrées de ville

Palette végétale diversifiée dans les jardinières de la mairie (diminuer la base de plantes annuelles telles que les pensées, les géraniums par des plantes moins exigeantes en eau et durables comme les arbustes, les graminées)

2ème vie aux arbres recyclés en assise au Jardin public

Embellir la rue du Général de Gaulle, voie d’accès au centre-ville, par l'aménagement de tours d'arbres en rondins et fleurissement de plantes vivaces pour avoir un rendu luxuriant

- Création de potagers aromatiques pédagogiques aux Prés de la ville
- Création de jardinières avec des rondins de bois de récupération, route d'Haze-brouck
- Taille à la japonaise des arbustes devant la façade de l'Espace Culturel Robert Hossein pour mettre en valeur la structure de l'arbre et limiter l'entretien

Le fleurissement de la commune est aussi l’œuvre des habitants !

Ensemble, respectons la ville

La propreté de la commune est l’affaire de tous. Respecter l'environnement dans lequel on vit, c'est faire preuve de civisme à l’échelle locale. Les petits gestes individuels, à la charge des habitants, comme le désherbage devant sa façade, le nettoyage des trottoirs et des fils d'eau sont propices à une meilleure qualité de vie.

Le brûlage à l'air libre, une pratique polluante.
Encore très présent, et pourtant interdit par la loi, le brûlage des déchets verts représente un risque sanitaire et environnemental important. Il est une source d'émission de polluants (particules, dioxines, benzène...) nuisible à la qualité de l'air.
Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte...) génèrent une quantité de déchets végétaux importante. Des solutions respectueuses de l’environnement existent : la collecte en déchetterie, le compostage individuel, le broyage des végétaux.

L'entretien du jardin génère environ
160 KG
de déchets verts par personne et par an.
Brûler
50 KG
de déchets verts émet autant de poussière que
5900 KM
parcourus par une voiture diesel récente
(18 400 km pour une essence)
EN CHIFFRES
Les contrevenants s'exposent à une amende de
450€
(article 131-13 du code pénal)

Nettoyage de la Bourre du Pont des Morts jusqu'au Pont des Capucins par les services techniques.

L’arrêté sur la lutte contre le bruit a été réécrit. En effet, depuis le 1er juin, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuse, perceuse...) sont autorisés aux périodes suivantes :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h
le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h
En savoir + : www.ville-merville.fr

Rappel : Des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement à la police municipale

Dates du broyage intercommunal

Les habitants peuvent venir broyer leurs branchages et récupérer le broyat pour faire du paillage dans leur jardin. Le broyeur peut “avaler” des branchages de 10 cm de diamètre maximum et produire un compost idéal pour le paillage du jardin. Le volume total de branchages à broyer doit pouvoir être contenu dans un véhicule de permis B (véhicules de loisirs, utilitaires légers, remorques bagagères). Pensez à amener un sac, une caisse ou un carton pour récupérer votre broyat. Si vous ne souhaitez pas l'emporter, il sera utilisé par les services municipaux pour le paillage des espaces verts communaux.

Prochaines dates :

7 et 24 juillet
11 et 28 août
8 et 25 septembre
6 et 23 octobre

À côté de l'étang fédéral, de 8h30 à 12h

En images

Le salon de la gastronomie, vos papilles en émoi !

C'est dans le clocher de Caudescure que ce rendez-vous, devenu incontournable, a rassemblé gourmets et gourmands autour de saveurs salées et sucrées. Quelques douceurs d'Afrique mais aussi des mets d'Atlantique ont suscité les papilles de visiteurs venus en nombre découvrir les produits d'une vingtaine d'exposants.

Bougez-vous pour votre coeur !

Les parcours du coeur ont fêté leur 40ème anniversaire ! Randonnées pédestres ou cyclistes, “Rando Famille”, stands "Santé", débat animé par le professeur Devulder sur le thème “L'activité, un acte de soin”, un week-end riche pour connaître les bienfaits et gestes qui améliorent la santé.

Défilé 1er mai

Fête du travail. Les Mervillois décorés.

Défilé 8 mai

70ème anniversaire de la capitulation de l’ennemi.

Des fêtes pascales très animées !

Malgré la fraîcheur, les Fêtes pascales ont été une réussite. Les ingrédients de leur succès : une chasse à l'oeuf le samedi au privilège des enfants , une comédie musicale le dimanche Wolgang Amadeus Moz'Art et la traditionnelle cavalcade haute en couleurs le lundi évoquant la Belgique, les Pays-Bas, la Slovaquie, la Guadeloupe...

La fête des voisins, des quartiers en fête !

Malgré le beau temps qui n'était pas au rendez-vous, plusieurs fêtes des voisins organisées dans la commune ont eu lieu, où rires, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !

Passage des 4 jours de Dunkerque, Grand prix Jean Duriez

La célèbre course était de passage à Merville le 09 mai 2015. Pour cette étape, les quelque 160 coureurs avaient 178km à parcourir jusque Cassel !

Remportée par Régis Lebel, la course "Grand prix Jean Duriez" s'est déroulée sous un beau soleil.

23ème édition du Tournoi international de football

Remporté pour la première fois par l'équipe de Valenciennes FC face à Burel Marseille, le tournoi international a connu un franc succès. Près d'une vingtaine d'équipes se sont affrontées pour remporter le tournoi, qui est aussi connu pour son fair-play et sa convivialité.

C'est l'heure du goûter !

C'est dans la bonne humeur que les aînés se sont réunis le 26 février et le 9 avril. Les passionnés de danse ont foulé la piste sur des airs d'accordéon, d'autres ont tenté leur chance à la tombola.

Etat-civil

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Mariages :

❶ Alexandre Derolez et Virginie Teylaert le 4 avril 2015
❷ Gaëtan Delassus et Angélique Dambrune le 9 mai 2015
❸ Pierre Courtois et Marie Lemerre-Poupart le 16 mai 2015
❹ Ludovic Nugou et Sandrine Dekeyser le 6 juin 2015.

Parrainages civils :

❺ Luka et Lucy Widehem le 21 février 2015
❻ Marion Vermeulen le 14 mars 2015
❼ Kelly Desmartin le 14 mars 2015
❽ Mhorgan Petreaux le 11 avril 2015
❾ Leslie Dedrie le 11 avril 2015
❿ Lise Kuylle le 23 mai 2015

- Les rendez-vous de l'été à Merville -

Sur la route des vacances

DIM 5 JUILLET

Les fêtes de la Lys

Lieu :
Prés de la Ville

MAR 14 JUILLET

Les fêtes du 14 juillet

Lieu :
Centre ville et aux Prés de la Ville

14 JUILLET 15 AOÛT

Les joutes traditionnelles

Lieu :
Digue d'Artois

VEN 28 AOÛT

La brocante des Amis du Vieux Merville

Lieu :
Centre ville

29 & 30 AOÛT

La Foire artisanale et commerciale

Lieu :
Grand place

SAM 5 SEPT

La Journée des Mômes

Lieu :
Grand place

Plus d'infos :
www.ville-merville.fr

Ville de Merville